

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES RÉJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **8676**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Fawzi S. Tamou

Date de naissance :

13.10.2.1969

Adresse :

Hay Amgryit Rue 27 N° 284

Tél. : **06.63.74.7914**

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Laila IRAQI
Dermatologue - Vénérologue
234, Bd. Temara M'salah
Hay Mly Abdellah Aïn Chock
Casablanca

Date de consultation :

28/04/2021

Nom et prénom du malade :

Kettab Nada

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

0 Xcesse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

20 MAI 2021

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS
Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/08/21	(h55)		15000 Dhs Nille Cest Docteur Laia Cypriano Vénoologie 234 Bd Temara M'salam M'sala 230 82 83 - Casablanca	Laia Vénoologie Abdellah Ain Chock Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 * PHARMACIE * * LACHHEM - Béthune * 192, Rue 22 Béthune Tél: 03 21 90 23 50	28/04/1992	325,30 francs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r} 25533412 \quad 21433552 \\ 00000000 \quad 00000000 \\ \hline 00000000 \quad 00000000 \\ 35533411 \quad 11433553 \end{array} $			Coefficient des travaux
	<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Laila IRA

Dermatologue - Vénérologue Spécialiste

Maladies de la peau, des Ongles et des Cheveux

Maladies Sexuellement Transmissibles

Chirurgie de la peau

Cosmétologie - Allergologie

Epilation Laser

Ancienne Attachée du CHU Ibn Rochd

de Casablanca

۱۰۷

2400 [5]

١٣

١٢٦

الجامع

LOT: 4433 PER: 01/23
PPV: 46-60 00-01

611 800115 0120
DIPROLENE 0,05% Pommade 15g
P.P.V : 23,90DH
Distribué par MSD Maroc O
P. B. 136 Bouskoura

Chirurgie de la peau
Cosmétologie - Allergologie
Epilation Laser
Ancienne Attachée du CHU Ibn Rochd
de Casablanca

32 S. Chock
234 22 55 83 - Casablanca

Docteur Laila IRAQI
Dermatologue et Vénérologue
234 Rd. Temara M. alah
Hay Mly 22 55 83 - Casablanca

29/9/22
Tél : 05 22 55 83 - Casablanca

29/9/22
Dr. Melene Hammouda

29/9/22
Dr. Melene Hammouda

📞 05 22 50 82 83

شارع تمارة - رقم 234 - **الطريق الأول - المصانع** - حي مولاي عبد الله - عين الشق - الدار البيضاء

Boulevard Temara - N° 234 - 1^{er} étage Hay Moulay Abdellah M'saalih Ain Chok - Casablanca

PPV 116DH40

LOT 00027 3

EXP 12/2022

FLOXAM[®]

Flucloxacilline

500 mg

24 gélules

PPV 116DH40

LOT 00027 3

EXP 12/2022

FLOXAM[®]

Flucloxacilline

500 mg

24 gélules

Docteur Laila IRAQI

Dermatologue - Vénéreologue

Spécialiste

Maladies de la peau, des Ongles et des Cheveux

Maladies Sexuellement Transmissibles

Chirurgie de la peau

Cosmétologie - Allergologie

Ancienne Attachée du CHU Ibn Rochd
de Casablanca

الدكتورة ليلا عراقى

اختصاصية

في أمراض الجلد الأذناف والشعر

الأمراض التناسلية

جراحة الجلد

طب التجميل والحساسية

ملحقة سابقا بالمركز الاستشفائي الجامعي

ابن رشد بالبيضاء

Casablanca, le

25/01/2021

Facture N° 67/821

Je Soussigne et certifie

Docteur Laila IRAQI
Dermatologue - Vénéreologue

234 Bd. Temara M'salah

Hay Mly Abdellah Ain Chock

avoir effectuée

chez

Mme koffi Mada

tel : 05 22 50 82 83

Une intervention chirurgicale qui est la suivante: Exérèse Ongle
intervençã grasatel pied gauche l6 droit
Dont le montant des honoraires reçus s'élève à 1500 dhs (150)
peye en espèce Mille cinq cent dirhams

Cette facture est délivrée à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Signature

Docteur Laila IRAQI
Dermatologue - Vénéreologue
234 Bd. Temara M'salah
Hay Mly Abdellah Ain Chock
Casablanca
tel : 05 22 50 82 83

شارع تمارة - رقم 234 - الطابق الأول - المصلى - حي مولاي عبد الله - عين الشق - الدار البيضاء

Boulevard Temara - N° 234 - 1er étage, Hay Moulay Abdellah M'salah, Ain Chock - Casablanca

Tél : 05 22 50 82 83

Docteur Laila IRAQI

Dermatologue - Vénérologue
Spécialiste

Maladies de la peau, des Ongles et des Cheveux
Maladies Sexuellement Transmissibles
Chirurgie de la peau
Cosmétologie - Allergologie
Epilation Laser
Ancienne Attachée du CHU Ibn Rochd
de Casablanca



الدكتورة ليلى عراقي

الأمراض الجلدية - الأمراض التناسلية
اختصاصية
في أمراض الجلد الأضافر والشعر
الأمراض التناسلية جراحة الجلد
طب التجميل والحساسية
إزالة الشعر بالليزر
ملحقة سباقاً بالمركز الاستشفائي الجامعي
ابن رشد بالبيضاء

Casablanca, le

28/04/82

البيضاء، في

Compte Rendu post opératoire

- Nom et prénom : Kettab Mada
- Acte chirurgical : exérèse corne intime
gros oreil pied gauche Côté droit
- Anesthésie : locale Non Adénaline
- Docteur Laila IRAQI
Dermatologue - Vénérologue
Hay Mly Abdellah Aïn Chock
Casablanca

Docteur Laila IRAQI
Dermatologue - Vénérologue
234, Bd. Temara M'salah
Hay Mly Abdellah Aïn Chock
Casablanca
tél : 05 22 50 82 83

Docteur Laila IRAQI
Dermatologue - Vénérologue
234, Bd. Temara M'salah
Hay Mly Abdellah Aïn Chock
Casablanca
tél : 05 22 50 82 83

05 22 50 82 83

شارع تمارة - رقم 234 - الطابق الأول - المصلى - حي مولاي عبد الله - عين الشق - الدار البيضاء

Boulevard Temara - N° 234 - 1er étage Hay Moulay Abdellah M'salah Aïn Chock - Casablanca